

**Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
DE LA COMMUNE DE LINSELLES**

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet,
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est réuni, sur la
convocation et sous la présidence de Madame le Maire, en salle
d'honneur de la Mairie,

Séance du 2 juillet 2026

1°- Conseillers Municipaux en exercice : 28

2°- Conseil Municipal convoqué le : 26 juin 2026

3°- Présents :

- Mme Isabelle POLLET, *Maire*
- M. Antony PIRES, Mme Joséphine BROUTIN, M. Dominique SINNAEVE, M. Olivier OSTYN, Mme Fabienne LORENT, Mme Martine PETIT, M. Grégory MITTENAERE, *Adjoint*
- Mme Béatrice FERRANT-PERES, Mme Olivia LEMERSRE, Mme Delphine DEJONCKERE, *Conseillers délégués*
- M. Patrick HELLIN, M. Philippe VERSAILLE, Mme Nadège DENORME, M. Alexandre VERHELST, Mme Hélène LEJEUNE, M. Pierre-Édouard MARQUET, M. Cyril MANTEZ, M. Stéphane FOUCHER, M. Bertrand DUMORTIER, Mme Justine PERSYN, M. Jean-Pierre LELEU, *Conseillers municipaux*,

4°- Pouvoirs :

- Mme Elisabeth BOUREL, Conseillère Municipale donne pouvoir à M. Grégory MITTENAERE, Adjoint,
- M. Alexis CABIÈRE, Conseiller Délégué, donne pouvoir à Mme Béatrice FERRANT-PERES, Conseillère Déléguée,
- Mme Christelle CORNARD, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Adjointe
- Mme Alice REMORY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Joséphine BROUTIN, Adjointe,
- Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Justine PERSYN, Conseillère Municipale,
- M. Bertrand FLORIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LELEU, Conseiller Municipal,

5°- Secrétaire de séance : Stéphane FOUCHER

6°- Absent excusé : Néant

7°- Absent non excusé : Néant

8°- Membre démissionnaire : M. Pascal MARESCAUX, Conseiller municipal

Délibération n° 2026-07-05

Tableau des effectifs communaux 2026

Rapport de Madame Isabelle POLLET, Maire

Exposé :

Par délibération n° 2025-03-11, le Conseil Municipal du 27 mars 2025 a fixé les emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux pour l'année 2025.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 12 juin 2026.

Il est proposé aujourd'hui de répertorier l'ensemble des emplois communaux et de fixer l'effectif du personnel suivant le tableau des effectifs communaux ci-joint pour l'année 2026.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le tableau des effectifs communaux 2026 ci-joint.

ADOPTÉE

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Stéphane FOUCHER



Madame le Maire,
Conseillère Déléguée Métropolitaine,

Isabelle POLLET



Tableau des effectifs 2026

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS		TOTAL	Dont : TEMPS NON COMPLET
			Agents titulaires/stagiaires	Agents non titulaires		
ADMINISTRATIVE		50	31	4	35	2
Attaché Principal Territorial	A	3	3	0	3	
Attaché Territorial	A	5	1	1	2	
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	4	3	0	3	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	0	0	0	
Rédacteur	B	4	0	0	0	
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	13	9	0	9	
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	10	8	1	9	
Adjoint Administratif	C	10	7	2	9	2
TECHNIQUE		134	51	51	102	53
Ingénieur	A	1	0	0	0	
Technicien Principal 1ère classe	B	1	1	0	1	
Technicien Principal 2ème classe	B	0	0	0	0	
Technicien	B	2	1	0	1	
Agent de Maîtrise Principal	C	1	1	0	1	
Agent de Maîtrise	C	2	1	0	1	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	23	3	0	3	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	28	21	2	23	5
Adjoint Technique	C	76	23	49	72	48
EMPLOI FONCTIONNEL		1	1	0	1	0
Directeur Général des Services	A	1	1	0	1	
CULTURELLE		19	10	7	17	16
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	A	3	1	0	1	1
Professeur d'Enseignement Artistique classe normale	A	2	2	0	2	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	B	10	7	3	10	10
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe	B	4	0	3	3	3
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0	0	1	1	1
MEDICO-SOCIALE		9	6	2	8	1
Infirmier en soins généraux	A	1	1	0	1	1
Educateur de Jeunes Enfants	A	1	0	1	1	
Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure	B	0	0	0	0	
Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	3	2	1	3	
Agent social	C	1	1	0	1	
ATSEM Principal de 1ère classe	C	1	1	0	1	
ATSEM Principal de 2ème classe	C	2	1	0	1	
ANIMATION		13	8	1	9	1
Animateur Principal de 1ère classe	B	3	3	0	3	
Animateur	B	1	0	0	0	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	2	0	0	0	
Adjoint d'Animation	C	7	5	1	6	1
SPORTIVE		2	2	0	2	0
Educateur Principal de 1ère classe	B	1	1	0	1	
Educateur Principal de 2ème classe	B	1	1	0	1	
POLICE MUNICIPALE		4	3	0	3	0
Chef de service de police municipale	B	1	1	0	1	
Brigadier-chef principal de police	C	2	1	0	1	
Gardien-brigadier de police municipale	C	1	1	0	1	
TOTAL GENERAL		232	112	65	177	73
POUR MÉMOIRE SITUATION AU 31/12/2025		195			179	67

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le



ID : 059-215903527-20260708-DELIB_20260705-DE